

**Je suis en situation de handicap et je souhaite bénéficier d'aménagements pédagogiques, que dois-je faire ?**

Je dois télécharger la demande d'aménagement sur **www.univ-catholille.fr** rubrique Mission Accueil Handicap et la transmettre au Dr Masset au CPSU, 67 bd Vauban - 59000 LILLE

Mon établissement m'informera des aménagements qui seront mis en place.

La Mission Accueil Handicap est soutenue par :



**Accueillir et accompagner les étudiants en situation de handicap**

UNE UNIVERSITÉ OUVERTE À TOUS !

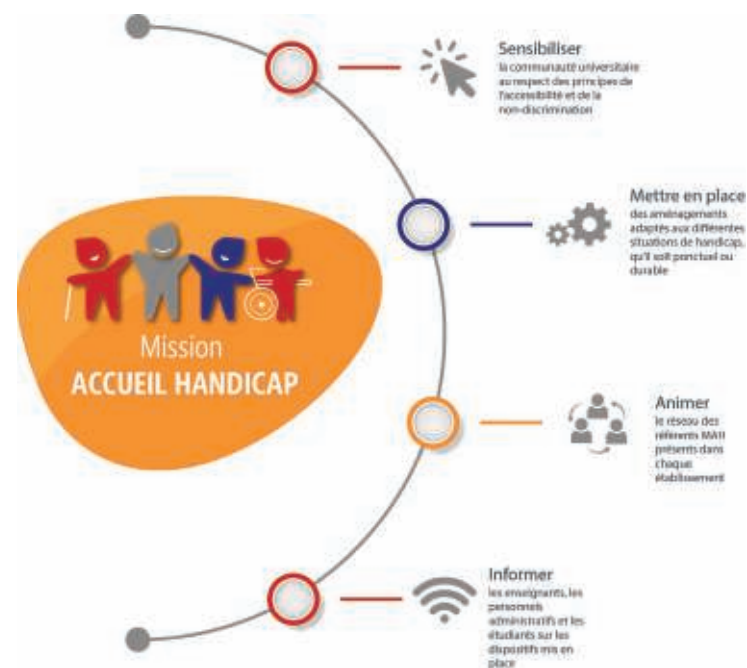
**Contact :**

Une question ?  
Un conseil ?

Mission  
ACCUEIL HANDICAP  
[www.univ-catholille.fr](http://www.univ-catholille.fr)  
Rubrique mission  
accueil handicap  
03 20 13 40 31  
[mah@univ-catholille.fr](mailto:mah@univ-catholille.fr)



# LES MISSIONS DE LA MAH



Forte de ses valeurs d'ouverture, l'Université Catholique de Lille s'engage à accueillir tous ceux qui souhaitent mener des études supérieures. C'est ainsi qu'elle porte notamment une attention toute particulière aux personnes fragilisées par une situation de handicap, afin qu'elles puissent poursuivre leur cursus et trouver leur place future au sein de la société et du monde du travail.

La MAH, mission accueil handicap, a été créée dans le contexte de la loi 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

L'Université Catholique de Lille se porte attentive aux étudiants porteurs de handicap, mettant tout en œuvre pour adapter leur accueil, les locaux, les méthodes pédagogiques et leur accompagnement.

